

La Jetta série 1

Depuis le millésime 80 (châssis A), Volkswagen apporte à sa gamme une version 3 volumes, clientèle ciblée, les familles. Techniquement, il s'agit de la plate-forme de la Golf sur laquelle est ajoutée une prolongation arrière afin de pouvoir créer un coffre. Il faut savoir que la plupart des châssis sont sur base de Golf 5 portes, mais que quelques très rares exemplaires de la Jetta 1 sont sortis sur la base de la Golf 3 portes.

Dans le but évident de se différencier de sa grande sœur la Golf, la face avant est changée afin de recevoir une calandre différente ainsi que des phares rectangulaires prolongés par les indicateurs de directions.

Cette automobile a aussi été équipée du moteur injection 110ch et plus tard 112ch de la Golf GTI, ce qui lui a donné l'appellation GLI.

Concernant les trains roulants, il semblerait qu'il n'y ait aucune différence par rapport à la Golf, si ce n'est que les versions GLI reçoivent des ressorts de suspension identiques à la Golf moteur à carburateur, probablement pour garder un certain confort, mais au détriment de la tenue de route.

Il faut rappeler que seule la Golf ou le coupé Scirocco à moteur injection ont des ressorts à tarage plus ferme et abaissant l'auto de 2 centimètres. En revanche, la Jetta garde les barres antiroulis et le système de freinage avec les disques ventilés de la Golf GTI.

La Jetta TX :

Ce document n'est pas complet sans parler de la Jetta TX, en effet, cette dernière semble digne d'intérêt, car cette voiture n'a pas été diffusée à beaucoup d'exemplaires et uniquement pour le millésime 1984.

Pour commencer, il faut savoir que le terme TX est une finition et non une version. Qu'apporte de plus la finition TX par rapport à la Jetta « normale » ?

Dans le but de se rendre plus facilement compte des différences entre la Jetta GLI 1800 châssis D et la Jetta TX 1800 châssis E, voici un petit tableau comparatif :

JETTA GLI 1800 châssis D	JETTA TX 1800 châssis E
Vitres blanches	Vitres athermiques « tinted »
Moquette bleue, brune ou rouge	Moquette noire type « GTI »
Tableau de bord bleu ou brun	Tableau de bord noir type « GTI »
Ordinateur de bord	Ordinateur de bord
Sièges type « GLS » couleur de la moquette	Sièges sports semi-baquets en tissus
Moulures type « GLS »	Moulures de caisse type « GTI »
Jantes en tôle 5 ½ par 13	Jantes aluminium 5 ½ par 13 spécifiques à la TX
Monogramme « Jetta GLI » et « 1800 » à l'arrière	Monogramme « Jetta TX » et « 1800 » à l'arrière
	Monogramme « Jetta TX 1800 » sur la calandre
	Moulure de protections sur le bas de la caisse
	Voltmètre VDO sur la console centrale

Les avantages et les défauts de ce modèle :

Il est clair que la Jetta TX reste le modèle le plus aboutis de sa gamme puisqu'il s'agit de la dernière Jetta 1, que sa protection anticorrosion est la plus performante, et de plus, la carrosserie a reçu à différents endroits, des bandes autocollantes spécifiques reprenant l'appellation TX.

La version à injection a été dotée, cette année là, d'une fabuleuse boîte de vitesses de type 9A. Cette dernière, pour l'avoir essayée, apporte légèrement plus de sensations à la conduite, principalement aux accélérations et reprises.

En revanche, il est **impératif** de surveiller de très près la goulotte de remplissage du réservoir. En effet, vers la fin du millésime 83, environ vers le **châssis 16 zDw 498 000, et ce jusqu'à la dernière châssis E**, VW a probablement dû changer de fabricant, car cette pièce résiste très mal à la corrosion. Des débris d'acier tombent alors dans le réservoir, sont aspirés par la pompe, passent à travers tout le système d'injection et finissent par arriver dans les injecteurs. A ce stade, il faut changer **tous** les éléments de l'injection sans exceptions ainsi que le réservoir d'essence pour que la voiture retrouve sa santé et sa fiabilité d'origine.

Rédaction de ce document commencée le 23 juillet 2002 par Frédéric FORTIN

Dates de corrections :

- | | | |
|-------------------|-------------------|----------------|
| - 12 août 2002 | - 23 janvier 2003 | - 31 août 2003 |
| - 27 octobre 2002 | - 10 août 2003 | - |

Toutes reproductions, copies, diffusion, partielle ou intégrale de ce document ne peut se faire qu'avec l'accord écrit de l'auteur.